



Assemblée générale

Distr. limitée
19 juin 2019
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Soixante-deuxième session

Vienne, 12-21 juin 2019

Projet de rapport

Chapitre II

Recommandations et décisions

B. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-sixième session

9. Viabilité à long terme des activités spatiales

1. Le Comité a pris note des débats menés par le Sous-Comité au titre du point de l'ordre du jour consacré à la viabilité à long terme des activités spatiales, tels qu'il en est rendu compte dans le rapport du Sous-Comité (voir [A/AC.105/1202](#), par. 229 à 263).

2. Le Comité était saisi des documents suivants :

a) Un document de séance soumis par le Canada, les États-Unis d'Amérique, la France, le Japon et le Royaume-Uni intitulé « Proposal by Canada, France, Japan, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the United States of America for the establishment of a working group on implementation of agreed guidelines and related aspects of the long-term sustainability of outer space activities » (A/AC.105/2019/CRP.7 et A/AC.105/2019/CRP.7/Rev.1) ;

b) Un document de séance soumis par la Chine, la Fédération de Russie, le Nicaragua et le Pakistan intitulé « Proposal on the modalities of the Working Group on the Long-Term Sustainability of Outer Space Activities of the Committee on the Peaceful Uses of Outer Space » (A/AC.105/2019/CRP.10 et A/AC.105/2019/CRP.10/Rev.1) ;

c) Un document de séance soumis par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord intitulé « Operating in space: towards developing protocols on the norms of behaviour » (A/AC.105.2019/CRP.12) ;

d) Un document de séance soumis par les Émirats arabes unis intitulé « Proposal on the work related to long-term sustainability of outer space activities of the Committee on the Peaceful Uses of Outer Space » (A/AC.105/2019/CRP.13) ;

e) Un document de séance soumis par la Suisse intitulé « Meeting hosted by Switzerland on possible further work on the long-term sustainability of outer space activities: background and Chair's summary » (A/AC.105/2019/CRP.16) ;



f) Un document officiel du Président du Comité intitulé « The way forward for long-term sustainability: sustainability as enabler » ;

g) Un document officiel de la présidence des consultations (Afrique du Sud) intitulé « long-term sustainability (LTS) informal discussions » ;

h) Un document officiel de la présidence des consultations (Afrique du Sud) intitulé « Draft report language for consideration by delegations » ;

i) Un document officiel de la présidence des consultations (Afrique du Sud) intitulé « Draft report language for consideration by delegations (as at 5 p.m. on 19 June 2019) ».

3. Le Comité a noté avec satisfaction que la délégation suisse avait tenu une réunion le 11 juin 2019, au Centre international de Vienne, juste avant la soixante-deuxième session du Comité, afin de procéder à un échange de vues, de favoriser la compréhension mutuelle et de progresser dans la recherche d'un consensus concernant les travaux à poursuivre sur la viabilité à long terme des activités spatiales. Les participants avaient examiné plusieurs questions : a) les options pour le partage et l'échange d'informations en vue de la sécurité et de la durabilité des opérations spatiales ; b) les problèmes posés par les grandes constellations de satellites ; c) les questions relatives aux opérations de rendez-vous et de proximité, y compris le retrait actif des débris et les activités de service sur orbite ; et d) les notions relatives à la coordination internationale du trafic spatial.

4. Le Comité a noté avec satisfaction que son Président et les délégations intéressées avaient tenu des consultations poussées avant et pendant la session en cours pour examiner d'éventuels moyens de progresser sur la question de la viabilité à long terme des activités spatiales. En particulier, il a remercié la délégation sud-africaine d'avoir présidé les consultations en marge de la session en cours.

5. Le Comité a adopté le préambule et 21 lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales, figurant dans le document [A/AC.105/C.1/L.366](#), et il a prié le Secrétariat de publier à nouveau ce document comme annexe du rapport du Comité sur la session en cours. Il a encouragé les États et les organisations intergouvernementales internationales à prendre volontairement des mesures pour faire en sorte que ces lignes directrices soient mises en œuvre dans toute la mesure possible et autant que faire se peut.

6. Le Comité a noté qu'il devrait servir d'instance principale pour la poursuite du dialogue institutionnalisé sur les questions relatives à la mise en œuvre et à l'examen des lignes directrices.

7. Le Comité a décidé d'établir un groupe de travail, dans le cadre d'un plan de travail quinquennal, au titre du point de l'ordre du jour du Sous-Comité scientifique et technique relatif à la viabilité à long terme des activités spatiales.

8. Le Comité est convenu que le bureau du groupe de travail serait élu au début de la cinquante-septième session du Sous-Comité sur la base des désignations qui seraient soumises au Secrétariat et distribuées par lui pendant l'intersession.

9. Le Comité a décidé que le groupe de travail adopterait son mandat, ses méthodes de travail et un plan de travail spécial à la cinquante-septième session du Sous-Comité en 2020 et qu'il prendrait pour orientation le cadre suivant :

a) Recenser et étudier les enjeux et examiner d'éventuelles nouvelles lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales. Cela pourrait être fait en tenant compte des documents existants, et notamment des documents [A/AC.105/C.1/L.367](#) et [A/AC.105/2019/CRP.16](#) ;

b) Partager les données d'expérience, les pratiques et les enseignements tirés de l'application volontaire au niveau national des lignes directrices adoptées ;

c) Renforcer la sensibilisation et créer des capacités, en particulier parmi les puissances spatiales émergentes et les pays en développement.

10. Le Comité a décidé que le bureau du groupe de travail guiderait les travaux du groupe à la cinquante-septième session du Sous-Comité scientifique et technique en vue de l'élaboration à cette session a) du mandat, b) des méthodes de travail, y compris la façon d'incorporer les apports des organisations non gouvernementales, de l'industrie et du secteur privé par l'intermédiaire des États membres du Comité, et c) du plan de travail. Le Comité a noté que, pour ses travaux, le groupe de travail pourrait tenir compte, notamment, des documents de séance A/AC.105/2019/CRP.7/Rev.1, A/AC.105/2019/CRP.10/Rev.1, A/AC.105/2019/CRP.13 et A/AC.105/2019/CRP.16. Le Comité a noté que les réunions du groupe de travail bénéficieraient de services d'interprétation dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.
